

Gros maux, mauvais remèdes

*Jusqu'à six heures d'attente aux urgences, hygiène approximative dans les hôpitaux...
Le président de l'assurance maladie tape du poing sur la table.*

« On est là pour défendre les assurés sociaux », martèle Patrick Del Grande, président du conseil de la caisse primaire d'assurance-maladie de Nancy (CPAM). Avec Michel Bertrand, vice-président, il tient à informer les assurés de leur colère sur « plusieurs points qui ne respectent pas les principes fondamentaux de l'assurance-maladie » : l'égalité, la qualité des soins et la solidarité.

■ **Réseau de soin** : C'est un dispositif de professionnels de santé - infirmière, médecin, pharmacien, kiné, etc - qui soigne un malade à son domicile pour lui éviter l'hôpital. « On compte entre 15 et 20 réseaux sur le secteur de la CPAM 54 (qui couvre toute la Meurthe-et-Moselle sauf le secteur de Briey) », explique Patrick Del Grande. « Rien n'a été bien défini lors de leur mise en place en 2007. Du coup, on a beaucoup de mal à obtenir des justificatifs de frais des professionnels de santé pour rembourser les patients ». S'il défend tout à fait la nécessité de ces réseaux, parce qu'« on est mieux chez soi

qu'à l'hôpital », le président réclame davantage de clarté et de contrôles sur ces soins coûteux.

■ **Urgences** : « J'ai saisi le président de l'hôpital de Nancy, M. Rossinot, pour lui dire mon mécontentement sur les conditions d'accueil des patients et de leurs accompagnateurs ». L'attente dure trois, quatre, parfois jusqu'à six heures avant une prise en charge. Certains malades dorment sur des brancards dans les couloirs. « Ce n'est pas digne d'une ville comme Nancy. Il faut du personnel compétent et expérimenté dans ces services. Ainsi qu'une meilleure organisation ! » Et d'ajouter : « L'assuré est taxé sans arrêt, il est en droit d'attendre un service en retour ».

■ **Hospitalisation** : A l'hôpital, le malade a besoin de réconfort. La télé et les repas prennent plus d'importance pendant ces longues journées de solitude et de souffrance. Le président déplore « un véritable problème au niveau de l'alimentation. Les repas sont dégoûtants. Il faut se ressaisir



Patrick Del Grande (à droite) et Michel Bertrand sont en colère.
Photo Michel FRITSCH

dans tous les hôpitaux ». Il aborde aussi l'hygiène qui s'est « beaucoup dégradée. Il y a encore trop de maladies nosocomiales. Il est urgent de faire des efforts ».

■ **Médecins** : « On taxe de plus en plus les malades alors qu'on augmente les médecins et on leur paie plein de p'tits trucs dès qu'ils réclament », tempête M. Del Grande. « Comme les ordonnances, l'ordinateur... » Depuis que les médecins ne

sont plus tenus de faire des astreintes, l'assurance maladie est obligée de financer des centres de garde. Comme celui des Bains-Douches, rue Saint-Nicolas à Nancy. « Alors que ça serait aux médecins qui refusent ces gardes de payer ! », peste le président.

La CPAM 54 paie la totalité des cotisations sociales des médecins conventionnés. Soit 12.000 € pour chacun des 647 généralistes et 18.000 pour chacun des 609

spécialistes en 2008. « Rien que pour notre CPAM, les indemnités annuelles versées à l'ensemble des professionnels de santé s'élèvent à plus de 24 M€ »

■ **1 euro** : Chaque fois qu'un patient va chez le médecin, il paie un euro de sa poche. Pareil à l'hôpital. Et cela, jusqu'à 50 € par an, au maximum. « Mais nous avons un problème informatique à l'hôpital. L'assuré social peut être prélevé jusqu'à 200 € d'un coup », s'excuse M. Del Grande, qui demande à ceux qui ont des difficultés de s'adresser aux prestations supplémentaires.

■ **Immobilier** : La CPAM voudrait revendre certains locaux vétustes pour en racheter d'autres, plus petits et mieux adaptés. « Ceux de Pont-à-Mousson, Lunéville et Toul nous coûtent une fortune en chauffage, réparation. Nous allons supprimer l'antenne de Pompey. Toutes ces opérations ne coûteront pas un euro à la caisse primaire », promet le président. Plutôt l'occasion de faire des grosses économies.

Corinne BARET-IDATTE